

PRISE EN CHARGE DES ELEVES DYSLEXIQUES

Bilan intermédiaire

Académie de Montpellier

Collège Clémence ROYER

17 Boulevard Pasteur 34000 MONTPELLIER

ZEP : non

Téléphone : 0467796187

Fax : 0467799428

Mél de l'école ou de l'établissement : ce.0340048T@ac-montpellier.fr

Coordonnées d'une personne contact : Claude KERBRAT

Classes concernées : 6ème et 5ème

Disciplines concernées : toutes

Date de l'écrit : juin 2005

Nombre de caractères (espaces non compris) : 16 970

Auteurs : Guillaume FOURNIE, Claude KERBRAT , Laura MURRINI, Edith SOLER

CFI accompagnateur : Denis MABILAT

Lien web de l'écrit : http://dafpi.ac-montpellier.fr/dafpi/inno_2005/index.html

Chantier académique : Apprentissage et éducation à la citoyenneté : l'intégration des élèves handicapés

Résumé :

La prise en charge des dyslexies a été mise en place à la rentrée 2003. Evaluée positivement, elle est reconduite cette année. Deux groupes ont été constitués sur deux niveaux 6ème (7 élèves) et 5ème (7 élèves) .Ils sont accueillis dans des classes de bon niveau (bénéficiant d'un horaire aménagé pour leurs activités aux conservatoires de musique ou de danse). Ils suivent la plupart des enseignements avec leurs camarades sauf en : Histoire Géographie où ils ont 2h en groupe restreint avec l'enseignant et 2h avec une assistante d'éducation, en Anglais, 4 h et en Atelier Lecture, 2h uniquement pour le niveau 6ème avec un professeur de lettres. Les deux assistantes d'éducation apportent un complément d'aide nécessaire :

- 1) A l'appropriation de l'outil informatique car les élèves utilisent un ordinateur portable pour le travail scolaire en cours et à la maison.
- 2) Au travail d'anticipation qui permet à ces élèves d'aborder de nouvelles connaissances en ayant effectué un important travail de repérage et de « débroussaillage » sur les supports pédagogiques utilisés par les enseignants.
- 3) A la remédiation nécessaire après les cours où les notions nouvelles ont pu être source

Des difficultés liées au pilotage de l'innovation, à l'implication des enseignants, à l'organisation des réunions et à la communication restent à surmonter mais le bilan est encourageant.

Mots-clés

STRUCTURES	MODALITES -DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège	AIS Diversification pédagogique Partenariat Tutorat	Difficulté scolaire Maîtrise des langages	Indifférent Histoire, Géographie Informatique Interdisciplinarité Langues vivantes

PLAN

I / ORIGINE DU PROJET

II / DETAILS DE MISE EN OEUVRE

- 1 – Objectifs
- 2 – Organisation du dispositif en 2004-2005
 - a) sur les niveaux 6ème et 5ème
 - b) sur le niveau 4°
- 3 – Utilisation et fonctionnement de l'ordinateur
- 4 – Fonction des AE

III / ANALYSE DE LA SITUATION

- 1 – Droits et devoirs
- 2 – Chacun à sa place, une place pour chacun
- 3 – L'équipe
- 4 – Les transferts

IV / QUESTIONS A RESOUDRE POUR CONTINUER

- 1- Manque d'implication de tous
- 2-Organisation à améliorer
- 3-Formation régulière
- 4-Exploitation des données récoltées

I – ORIGINE DU PROJET

Avant la mise en place de ce dispositif, le Collège Clémence Royer avait une culture institutionnelle très affirmée autour de la prise en charge des élèves en difficulté. Il possédait en effet une équipe déjà mobilisée autour des problèmes d'apprentissage. En 2002/2003, 19 élèves bénéficiaient d'un P.A.I. (Projet d'Action Individualisé) pour difficultés de ce type : 15 élèves dyslexiques, 1 élève malentendant, 1 élève infirme moteur cérébral et dyspraxique, 2 élèves atteints de déficit attentionnel important.

En mai 2003, lors de la réunion de concertation relative aux entrées en 6ème, les enseignants du primaire nous annoncent l'arrivée d'élèves présentant des troubles des apprentissages liés à une dyslexie diagnostiquée ou soupçonnée. Par ailleurs, dans l'équipe du Collège, un certain nombre d'enseignants concernés tels que professeurs principaux de 6ème ou professeurs ayant l'habitude de suivre ce niveau font état des problèmes que pose l'accueil en nombre de plus en plus important d'élèves présentant des troubles spécifiques du langage à prendre en charge en classe entière.

Suite à ce constat, un projet est élaboré faisant apparaître la nécessité de prise en charge de ces élèves en groupe restreint et de l'octroi de moyens supplémentaires, humains et matériels à savoir : 2 demi postes d'assistants d'éducation AVS-CO (Assistante de Vie Scolaire Collective), 2 heures supplémentaires par groupe en histoire géographie, 4 heures supplémentaires en anglais et l'attribution d'un ordinateur portable par élève.

Peu de temps après, le Chef d'Établissement qui pilote le projet (avec le médecin scolaire attaché au secteur) nous annonce pour la rentrée, l'obtention pour un an des moyens demandés.

A la rentrée 2003 :

7 élèves de 6ème et 7 élèves de 5ème sont intégrés dans ce dispositif sur proposition du médecin scolaire ou du médecin du centre de référence selon les critères de diagnostic classique.

Une formation de deux jours par le médecin scolaire et le Médecin du centre de référence est mise en place à destination des enseignants volontaires.

Les élèves « diagnostiqués » sont accueillis dans des classes ordinaires mais de bon niveau : le collège travaille en effet en partenariat avec le conservatoire et accueille des élèves en horaires aménagés musique et danse ; ces classes sont dites H.A. (Horaires Aménagés).

Ils suivent la plupart des enseignements avec leurs camarades sauf en Histoire Géographie (où ils ont deux heures en groupe restreint avec l'enseignant et deux heures avec une assistante d'éducation) en Anglais (où ils sont mélangés 6ème / 5ème sur le même créneau horaire pendant 4 heures) et en Français pour 2 heures d'atelier lecture uniquement sur le niveau 6ème avec un professeur de lettres.

Il est établi une évaluation comptable des résultats scolaires des élèves concernés, de leur degré de maîtrise du traitement de texte, puis une évaluation plus qualitative de leur degré d'autonomie et de leur mise en confiance.

A l'issue de la première année, l'expérience est évaluée positivement et reconduite pour un an avec quelques modifications : les deux niveaux d'Anglais sont séparés car la gestion du groupe 6ème / 5ème mélangés s'est avérée contre productive pour ce type de handicap.

En 2004/2005 :

Certains membres de l'équipe ont changé (départ de l'établissement) d'autres sont arrivés sans avoir choisi d'être dans le dispositif : certains y ont trouvé une richesse et un terrain idéal pour remettre en cause des habitudes de fonctionnement avec les élèves « ordinaires » d'autres se sont estimés non formés pour ce type d'intervention et ont plutôt subi leur entrée dans ce dispositif.

Le groupe 5ème ayant déjà bénéficié de la prise en charge en 6ème a bien évolué ; les élèves du groupe de 6ème ont eu plus de difficulté à trouver leur place au sein du dispositif : le fait qu'ils arrivent dans une structure qui a déjà une histoire a fait que parents et élèves avaient des attentes de consommateurs plus que d'acteurs véritables de leur devenir.

II / DETAILS DE MISE EN OEUVRE

1 – Objectifs

Le dispositif est avant tout un projet pédagogique. Il s'agit pour l'équipe éducative d'aider les élèves dyslexiques à construire des moyens pour compenser leur handicap, dans le but de leur permettre d'acquérir une autonomie optimale et ainsi se réinsérer peu à peu dans un cursus scolaire dit « classique ». Cela commence tout d'abord par la reconnaissance du handicap de l'enfant et sa propre acceptation, afin de lui redonner confiance en lui. Pour mener à l'autonomie, un des objectifs principaux du dispositif est de donner à ces élèves des outils méthodologiques solides qu'ils pourront réutiliser seuls sur le long terme. Enfin, l'utilisation de l'ordinateur portable par l'élève est au cœur du dispositif, il s'agit donc d'exploiter cet outil au maximum et d'en cultiver toutes les fonctions.

2 – Organisation du dispositif en 2004-2005

a) sur les niveaux 6ème et 5ème

Les élèves dyslexiques sont sept en 6^{ème} et sept en 5^{ème} (intégrés dans un effectif classe normal dans la plupart des disciplines). Ils sont cependant en petit groupe pour suivre les enseignements de manière différenciée avec un enseignant en anglais et en histoire géographie. Ils bénéficient également de séances d'ATP (Aide au Travail Personnel) avec les deux AVS-co, en français, anglais, mathématiques, histoire géographie et informatique. Ces séances sont principalement axées sur de l'anticipation et du travail d'apport méthodologique, ceci en étroite partenariat avec les professeurs. Cela nécessite par conséquent un important travail de concertation entre les enseignants et les AVS.

L'anticipation a pour objectif de sensibiliser les élèves au sujet de la leçon dispensée ensuite par l'enseignant, le but étant qu'ils comprennent plus facilement les notions difficiles, qu'ils soient plus attentifs en classe avec le professeur et qu'ils soient donc davantage réceptifs et participatifs. Le travail à l'oral est largement privilégié durant ces séances, afin de laisser les élèves s'exprimer plus aisément puisqu'ils sont en petit groupe. De plus, cela leur permet de signaler si une notion n'est pas comprise, il est ainsi possible de l'éclaircir. Dans ce cadre, la préparation des contrôles est également réalisée, l'essentiel de ce qui doit être acquis pour l'interrogation écrite est repris.

En ce qui concerne le travail d'apport méthodologique, il s'agit pour l'AVS co de fournir aux élèves des méthodes adaptées à la discipline dans le but qu'ils les réutilisent seuls par la suite, un des objectifs fondamentaux du dispositif étant encore une fois de les conduire vers l'autonomie dans leur scolarité. Par exemple, cela consiste en ATP histoire géographie à savoir bien utiliser le manuel, ou en ATP français, par le biais de rédaction, à construire des phrases simples et courtes.

b) sur le niveau 4ème

Les élèves qui étaient intégrés dans le dispositif durant l'année scolaire 2003-2004 sur le niveau 5ème bénéficient cette année en 4ème d'une aide un peu différente. En effet, ils sont intégrés dans une classe « classique » pour tous les enseignements mais continuent néanmoins à bénéficier de séances d'ATP avec les deux AVS. Le contenu de ces séances est sensiblement identique à celles des 6ème et des 5ème, si ce n'est que l'accent est davantage mis sur la remédiation et la méthodologie plutôt que sur l'anticipation. Il s'agit donc, en s'adaptant à chacun des élèves qui sont dispersés dans différentes classes, de reprendre les notions mal comprises et de tenter de combler les lacunes, de travailler la méthodologie et de préparer les contrôles.

3 – Utilisation et fonctionnement de l'ordinateur

Chacun des élèves du dispositif se voit prêter par l'Education nationale un ordinateur portable. En effet, des études ont prouvé que l'écriture-clavier permet à ces enfants d'améliorer la qualité de leur écrit. Ainsi, l'utilisation du correcteur orthographique les aide beaucoup ; le traitement de texte permet également une clarté et une propreté dans leurs prises de note, qui, manuscrites, sont souvent très « brouillon » ; le traducteur est très utile pour l'étude des langues vivantes, et de manière générale la possibilité d'installer toute sorte de logiciel éducatif est un point très intéressant. En outre chez ces élèves parfois désorganisés, l'ordinateur présente l'avantage de disposer d'un classeur informatique où tout est archivé, a priori aucun document ne peut être égaré. L'ordinateur aide énormément les enfants à trouver des moyens de compensation face à leurs diverses difficultés.

Les deux AVS interviennent auprès des élèves du dispositif une heure par semaine, afin de les former en informatique. Le but est de donner aux élèves les outils de base de sorte qu'ils exploitent au mieux leur ordinateur portable. Lors de ces séances d'ATP informatique, on travaille le traitement de texte principalement, en mettant l'accent sur la mise en page et la dactylographie afin qu'ils puissent prendre des notes en classe avec les professeurs sans trop de difficultés techniques ou de difficultés de rythme. Un travail important sur le correcteur orthographique est également réalisé afin qu'ils sachent l'utiliser seuls de manière efficace. L'objectif est en effet que les élèves soient capables d'utiliser leur ordinateur en classe entière cette année et durant les années à venir de manière tout à fait autonome et efficace.

4 – Fonction des AE (AVS CO)

Les deux postes d'AVS-Co sont au cœur du projet. Ils ont été conçus comme étant des piliers du dispositif. C'est pourquoi elles ont un rôle très important au sein de l'équipe éducative. Elles jouent le rôle d'intermédiaire entre les différents intervenants, donc entre les différents membres de l'équipe éducative.

En effet, les enseignants viennent souvent les trouver pour les questionner au sujet de tel élève, de telle difficulté rencontrée ou de tel questionnement. Elles ont également un rôle de médiateur entre les élèves et leurs professeurs. Il est en effet plus facile pour les élèves d'aborder avec elles un problème auquel ils sont confrontés afin qu'elles en parlent au professeur concerné. Cela est possible grâce à la relation de confiance qu'elles se sont efforcées d'instaurer avec eux. Par ailleurs, elles diffusent les informations fournies par le chef d'établissement et le corps médical à l'équipe enseignante.

En bref, leur rôle est majeur au sein de l'équipe éducative dans la mesure où elles sont sollicitées régulièrement pour toute sorte de question, les gens se tournent naturellement vers elles car estiment qu'elles sont à même de répondre à leurs interrogations. Elles ont un rôle de médiateur, de relais, de « facilitateur » pour la circulation de l'information entre les membres de l'équipe.

III / ANALYSE DE LA SITUATION

1 – Droits et devoirs: différences des points de vue

Du point de vue de l'enseignant, l'élève doit « jouer le jeu », développer une attitude positive qui lui permettra de mettre à profit le dispositif. Ils doivent bien comprendre que l'aide apportée est destinée à un groupe, et qu'il faut s'y conformer.

Pour cela, il est souhaitable de mettre en place un organigramme clair des compétences et des devoirs.

Du point de vue de l'élève, il s'agit surtout d'une attention qu'on doit lui porter, car il souffre d'un handicap. Ils pensent que le dispositif est une aide, une béquille pour eux, alors que le dispositif a été mis en place pour les aider à compenser leurs difficultés, et à acquérir de nouvelles compétences. Certains profitent de leur handicap, pour justifier leurs oublis de travail ou de matériel, et du même coup, il est difficile pour l'enseignant de faire la part des choses. Il leur faut du temps pour s'adapter et pour acquérir maturité et autonomie.

Du point de vue des parents, le dispositif est plus ou moins une « aide aux devoirs », un droit à l'ordinateur. D'après eux, leurs interlocuteurs sont des professionnels qui vont fournir des solutions miracles pour pallier la dyslexie de leur enfant. Cela leur permettrait de « souffler » et de se désinvestir du champ scolaire. Les parents se sentent désarmés face au handicap de leur enfant. Ils les ont souvent portés à bout de bras pendant les années du primaire et se disent épuisés.

2 – Chacun à sa place, une place pour chacun

Il paraît nécessaire de faire circuler en début d'année, une information définissant le travail et le rôle de chacun, avec les objectifs à atteindre, d'où l'importance d'établir un organigramme clair des compétences et des devoirs de chacun : médecin, AVS, CE, enseignants du dispositif et hors dispositif. Un meilleur cadrage serait bénéfique pour tous les acteurs du dispositif.

Les parents doivent continuer à se préoccuper du travail scolaire de leur enfant et doivent bénéficier d'une information claire et précise du fonctionnement du dispositif.

3 – L'équipe

Fonctionnement interne: on constate une grande proximité des objectifs; les erreurs de la première année ont été mises à profit, mais les contacts sont toujours trop informels. L'adhésion au

projet passe aussi par une volonté de participer aux réunions sur le temps libre. Les contacts informels ont en effet des limites et ne permettent pas un fonctionnement cohérent et optimal.

Même si, le côté professionnel de ces réunions a été reconnu par l'octroi d'HSE (Heures Supplémentaires d'Enseignement), il serait bon d'améliorer le calendrier et la gestion des réunions au sein de l'équipe pédagogique, et avec les parents, car ce sont des moments d'échange importants pour avancer.

Relation avec les enseignants non impliqués : certains pensent que le fait d'avoir un groupe réduit constitue un privilège ou une facilité de travail. Cette représentation extérieure est erronée ; en effet travailler avec des élèves présentant un trouble des apprentissages et du comportement demande beaucoup d'énergie et certains sortent épuisés de ces cours où les demandes personnelles sont fortes.

Constitution des équipes pédagogiques : il semble primordial que l'ensemble des deux équipes pédagogiques soit constitué d'enseignants volontaires et motivés. Une équipe motivée, soudée et cohérente permet de créer la dynamique nécessaire au bon fonctionnement du dispositif.

4 – Les transferts

Les enseignants doivent savoir se remettre en question, s'adapter à leurs élèves.

Enseigner avec ces élèves c'est l'obligation de modifier ses pratiques pédagogiques et méthodiques, en faisant une navette entre l'enseignement classique et spécialisé. Cette approche pourrait être réutilisée avec d'autres élèves en difficulté scolaire.

L'anticipation, le choix de l'essentiel au tableau, la place de l'oral, le ralentissement et le maintien de l'exigence pédagogique sont les clés essentielles du dispositif.

IV / QUESTIONS A RESOUDRE POUR CONTINUER

En deux années d'expérimentation, l'équipe s'est très fréquemment questionnée sur le sens de son action, son efficacité, les moyens pour l'optimiser.

- Comment évaluer, quantifier l'apport réel du dispositif ?
- Quels sont les problèmes à résoudre ?
- Quelles suggestions apporter pour l'améliorer ?

Au cours des réunions de concertation ou de contacts informels, notre approche s'est nourrie d'éléments rationnels et réfléchis mais aussi très subjectifs et spontanés en fonction de la personnalité de chacun des protagonistes. Enrichi de cette réflexion, le dispositif n'a cessé d'évoluer par « retouches » successives dans sa structure d'ensemble, ses approches, son contenu en fonction des doutes, des difficultés, des échecs ou des progrès éventuels...

De toute évidence, le projet est utile et efficace mais son avenir est conditionné par une dotation et un financement suffisants. Ces remarques ne vaudront que si elles sont accompagnées de moyens.

Il existe un décalage entre l'auto-évaluation sans concessions des enseignants, et le retour très positif des parents et enfants lors des réunions de fin d'année; cependant, bien que globalement positif, notre projet est perfectible et de nombreux problèmes restent à résoudre.

1- Manque d'implication de tous

Le premier constat découle de la structure du projet, c'est un *manque d'implication de la part de certains intervenants* :

- certains professeurs n'ont pas demandé à faire partie du projet
- impossibilité d'obtenir une adhésion de tous car c'est un projet riche organisé sur plusieurs niveaux engageant toutes les matières et donc l'ensemble de l'équipe de l'établissement.
- l'acteur éducatif s'expose au travers de sa pratique, aux réactions des élèves, des collègues et des parents. Ce genre de projet requiert une implication totale et induit une remise en question personnelle fréquente.

- la remise en question est nécessaire pour faire progresser le projet mais le manque ou la perte de motivation sont, des lors, aisément explicables.
- les échanges d'impressions sont fructueux car très rassurants: nous sommes confrontés peu ou prou aux mêmes difficultés.
- Faut-il voir la remise en question, le doute, comme un échec?

2- Organisation, générale du projet

Le deuxième élément, concerne l'organisation générale du projet ; *il faut un organigramme encore plus clair des compétences et des devoirs de chacun*:

- élèves parents, enseignants tous doivent être impliqués ou s'impliquer
- créer un calendrier clair et respecté par tous... Les réunions d'équipe ou avec les parents se font évidemment sur le temps libre. Il ne faut donc pas sombrer dans la « réunionite » mais mieux cibler ces réunions afin d'améliorer le dialogue, d'anticiper, prévenir certains problèmes.

Un système de contractualisation tripartite clair signé en début d'année pourrait apporter selon l'équipe pédagogique un certain nombre de solutions efficaces.

Ce document se veut positif et assez souple, il n'est pas une solution miracle, et ne doit pas rajouter un surcroît de pression à des élèves en difficulté.

Mais il a le mérite d'être écrit, de placer chacun devant ses responsabilités et de formaliser les obligations de chacun.

3- Manque de formation

Bien qu'il n'existe pas de recettes, bien que les approches empiriques, différenciées, les improvisations (ou « bricolages ») soient indispensables, il nous paraît nécessaire d'ajouter une formation régulière de tous les intervenants:

- les membres de l'équipe évoluent et les nouveaux venus ne sont pas formés ou préparés; les acteurs du projet perdent souvent beaucoup de temps, d'énergie, se sentent inefficaces.
- il faut ajouter que l'étude des différentes formes de handicaps, dyslexie, dyspraxie est en pleine mutation, de nombreuses thèses s'affrontent. Il est difficile pour un non-initié de faire le tri!
- en fait, tout dépend de la personnalité et de la capacité d'adaptation de chacun!
- des conseils de professionnels seraient les bienvenus (psychologues, orthophonistes).
- à un degré moindre, le même constat est valable pour *l'utilisation optimale de l'outil informatique* en groupes restreints ou/et a fortiori en classe entière!

S'ajoute à cela une méconnaissance du cas médical de chaque élève:

- nous ne connaissons pas assez les difficultés de chacun: sans trahir le secret médical, les professeurs doivent pouvoir cerner leurs difficultés ; tout au moins dans les grandes lignes

4- Données recueillies mal exploitées

Quatrième remarque, les AVS et les professeurs ont réalisé un *énorme travail d'enquête, de mise en perspective qui n'est pas suffisamment exploité*.

Comment bénéficier de cette expérience de deux années?

Il sera sans doute très utile de créer une mémoire du projet qui permettra d'accumuler les expériences et les savoir-faire, et donc une adaptation plus rapide des nouveaux intervenants.